



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

Boulogne-Billancourt le 3 juin 2020,

La Ville rend obligatoire le port du masque sur les marchés et dans les bâtiments publics

Suite aux déclarations du premier ministre recommandant fortement le port du masque, et afin de renforcer les mesures de protection du public et des commerçants, **le maire Pierre-Christophe Baguet** a décidé de prendre **un arrêté qui rend obligatoire le port du masque sur les marchés et dans les bâtiments et équipements publics de la Ville**, pendant leurs horaires d'ouverture au public.

Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 10 juillet et s'adressent à toute personne de plus de 10ans.

Pour mémoire, la Ville a procédé à **la distribution gratuite de près d'un million de masques** à la population, début et fin mai. Des masques ont aussi été fournis gracieusement aux personnels soignants, aux commerçants et aux personnes en fragilité de Boulogne-Billancourt.

« Face à l'épidémie et pour continuer à lutter efficacement contre le virus, il est du devoir de chacun d'adopter les mesures sanitaires indispensables, insiste Pierre-Christophe Baguet. Je vous demande donc, en toute conscience, de respecter les mesures barrières et d'adopter la bonne attitude pour se protéger et protéger les autres. Je sais que je peux compter sur vous. »

Le non-respect de cet arrêté municipal sera sanctionné par une contravention de 1ère classe.

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Joanne Adham

Attachée de presse de la Ville
01 55 18 43 51 & 06 23 78 03 87
joanne.adham@mairie-boulogne-billancourt.fr

boulognebillancourt.com

